



## Service d'Accompagnement à la Rénovation de l'Habitat

SARHA est la première Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) créée en Sarthe. C'est un service public du Pays Vallée de la Sarthe, qui a pour but d'accompagner les habitants du territoire dans le projet de rénovation énergétique de leur logement.

SARHA s'adresse à tous les habitants du territoire, en dehors des logements sociaux : logements privés individuels et en copropriétés, pour des propriétaires occupants ou bailleurs ou locataires, bâtiments tertiaires publics et privés (moins de 10 salariés).

**SARHA est opérationnel sur la communauté de communes du Pays sabolien depuis le 26 avril 2021 et en déploiement sur LBN et de Val de Sarthe à partir du 18 octobre 2021.**

Ce nouveau service a pour objectifs de :

- **Offrir un conseil neutre et gratuit aux habitants**
- **Proposer un accompagnement de proximité au plus près des habitants**
- **Mettre à disposition le savoir-faire d'un ingénieur thermicien indépendant pour accompagner au mieux les projets des habitants**

Dès à présent, tous les habitants des communes de la CDC du Pays sabolien peuvent appeler le numéro unique : **02 43 94 90 09** du lundi au vendredi de 12h à 17h.

Pour les accompagner dans leur projet de rénovation énergétique, SARHA met gratuitement à disposition des habitants l'expertise d'ingénieurs thermiciens lors de :

1. Permanences téléphoniques pour répondre aux questions juridique, technique, financière et sociale (02 43 94 90 09 du lundi au vendredi de 12h à 17h)
  2. Rendez-vous individuels personnalisés au cours des permanence (physique ou téléphonique) :
    - À La Suze sur Sarthe tous les mercredis
    - À Loué tous les vendredis
  3. La mise en place d'un chèque « coud'pouce » de 200€ par ménage, pour la réalisation d'audits énergétiques, par des bureaux d'études RGE
  4. Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale : visite du logement, évaluation énergétique, aide à la mobilisation des différentes aides et subventions, aide à la sélection des entreprises, aide au montage du dossier financier, bilan
  5. La mise en place d'un chèque « coud'pouce » de 600€ pour la réalisation de mission de maîtrise d'œuvre
- Un volet de sensibilisation du grand public sera également mis en place en partenariat avec l'Espace Info Energies.

Le Service SARHA est financé à hauteur de 50% par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), 25% par la Région et 25% d'autofinancement du Pays et des trois communautés de communes (Pays sabolien, LBN et Val de Sarthe).

### Pourquoi rénover son logement ?

Le Pays Vallée de la Sarthe, créé en 2002, regroupe les trois communautés de communes : Val de Sarthe, Pays sabolien, Loué-Brûlon-Noyen. Il est constitué de 62 communes, soit environ 79 000 habitants.

Le Pays Vallée de la Sarthe travaille sur plusieurs grandes thématiques comme : l'alimentation, l'aménagement du territoire, l'énergie. En 2020, le Pays a notamment mis en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ambitieux qui vise à :

- Réduire nos consommations d'énergie ;
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre ;

- Développer les énergies renouvelables ;
- Améliorer la qualité de l'air ;
- Adapter le territoire au changement climatique.

Sur le Pays Vallée de la Sarthe, 40 % des résidences principales ont été construites avant 1949, le secteur de l'habitat représente 21 % des consommations d'énergie finales du territoire et 17 % des ménages en vulnérabilité énergétique logement.

SARHA va donc à la fois permettre de réduire les consommations d'énergies finales et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi permettre à de nombreux foyers de faire des économies et d'améliorer leur pouvoir d'achat.

### Le parcours en un coup d'œil :



elice@live.fr

Pays Vallée de la Sarthe

